

LA PRESIDENTE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date: 23 Avril 2025

Lieu: CCM-Côte d'Ivoire

Heure de début : 10 heures 10

Heure de fin :13 heures 12 min

OBJET: Réunion Ordinaire du BE

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

 Dr ADJAFI Danielle Dr. BOGUIFO Charles Mme. TRAORE Carine M. GUEHI Lasso Filbert Dr. OLLATTARA Sanga M 	Membres du Bureau Exécutif Equipe Pays Fonds Mondial Membres du CCM Côte d'Ivoire
 Dr. OUATTARA Sanga M. Mme YAPI Dorothée Mlle KOKORE Odile Mlle KONE Yelli 	

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 23 avril 2025, D1. ADJAFI Danielle, présidente du CCM-Côte d'Ivoire a présidé la réunion ordinaire du Bureau Exécutif du CCM-Côte d'Ivoire.

A l'entame de cette quatrième session ordinaire de l'année 2025, elle a remercié les Vice-présidents pour leur disponibilité et leur présence effective à la présente rencontre tout en précisant que la réunion se déroulera conformément à l'ordre du jour préétabli (cf ODJ)

Elle a ensuite laissé toute la place au Secrétaire permanent pour le rappel de l'ordre du jour de la rencontre.

Proposition d'ordre du jour

- 1- Validation du compte rendu de la réunion du BE du 18 mars 2025
- 2- Informations
- 3- Présentation de la proposition du chronogramme du processus de renouvellement des membres de l'AG pour le prochain cycle.
- 4- Autres points d'attention :
 - Processus de sélection des consultants

- Document cadre de collaboration NPSP MSHP-CMU
- Cofinancement pour la GC7
- Point des activités communautaires sur le terrain par le VP GUEI Filbert suite à la suspension des financements Américains
- Point suspension du financement Américain (19 avril, fin des 90 jours) par la VP TRAORE Carine.

5- Divers

L'ordre du jour présenté a été validé à l'unanimité des membres présents.

1- Validation du CR du BE du 18 mars 2025

Les membres du BE ont validé la proposition du Compte Rendu de la réunion du BE en date du 18 mars 2025 sous réserve de la prise en compte des observations des membres transmis par email.

2- Informations

Les informations qui ont été partagées couvrent la période du 18 mars au 23 avril 2025, cf fichier des informations.

Il s'agissait essentiellement des activités des partenaires et des PRs, qui se sont déroulées sur la période et qui ont vu la participation du CCM-Côte d'Ivoire. A savoir :

- La réunion sur la mise en place du réseau national de prévention des actes d'exploitation et d'abus sexuels en Côte d'Ivoire tenue le **18 mars 2025** organisée par les Nation Unie. Cette réunion a permis aux acteurs concernés d'élaborer un premier projet de document sur la mise en place d'un réseau national de PEAHS, qui sera ensuite soumis aux responsables des agences du système des Nations Unies pour validation.
- Du 24 au 25 mars 2025, le PNLT a organisé la Campagne massive de sensibilisation et la cérémonie officielle de la journée mondiale de lutte contre la Tuberculose dans la région du N'ZI à Dimbokro. Cette 30ème édition a été célébrée autour du thème "Oui! Nous pouvons mettre fin à la tuberculose : nous engager, investir et agir concrètement." En prélude à cette journée, des campagnes de sensibilisation et de dépistage actif ont permis de diagnostiquer 12 cas TB dont 1 cas TBMR qui ont été orientés pour leur prise en charge dans les centres dédiés.

Au cours de la cérémonie officielle, les autorités administratives et le PNLT ont invité la population à une mobilisation communautaire afin d'identifier tous les cas manquants de TB.

- Du 24 au 28 février 2025, le Comité de Suivi Stratégique du CCM-CI a participé à un atelier organisé par le CCM à Grand Bassam. Il s'est agi d'échanger avec les PRs pour identifier les problèmes structuraux qui entravent la mise en œuvre des subventions GC7 et qui sont un frein à l'atteinte de bonnes performances.
- Le 25 mars 2025, la DGS a organisé la cinquième réunion du CIPHIA au Cabinet MSHP-CMU pour faire le suivi de la mise en œuvre de l'enquête CIPHIA et identifier les

éventuels goulots d'étranglement dans le contexte de la suspension du financement américain. Au cours de cette réunion, il a été noté une bonne performance de la sensibilisation avec un taux de 90%. Il a été relevé un gap de 200 millions pour la restitution et la diffusion des résultats de l'enquête.

- Le 02 avril 2025, Docteur GBANE Anzata, Chargée de Programme Paludisme a participé à un interview organisé par Malaria Consortium & Institut Pierre Richet. L'interview a porté sur la lutte contre le paludisme en termes de : i) contexte actuel, ii) financement de la lutte (différents bailleurs de fonds), iii) gestion des doublons d'activités entre bailleurs de fonds, iv) principales difficultés, v) défis et perspectives.

Le rapport préliminaire de l'interview sera partagé à l'instance de coordination.

- **Du 07 au 08 avril 2025**, le CNCAM en collaboration avec le PNLS a organisé un atelier de pré quantification des ARV, médicaments pour la prévention des infections opportunistes et produits de laboratoire liés au VIH au titre des années 2026-2027 à Bouaké. Cet atelier s'inscrivait dans le processus d'estimation des besoins en médicaments et en intrants de laboratoire. Il a permis de définir les hypothèses de quantification pour la période 2026- 2027.
- 8 avril 2025, le CCM Côte d'Ivoire a tenu son Assemblée Générale Ordinaire de Revue des Subventions à la salle Hibiscus de l'OMS. On retient que la gestion des subventions est globalement satisfaisante (pas de goulots d'étranglement majeurs, des taux d'absorption de la première année satisfaisants en dehors de la TB (70%)). Cependant, les points d'attention :
 - VIH : les indicateurs relatifs au dépistage précoce des nourrissons et la gestion des préservatifs et lubrifiants en surstocks
 - Paludisme : distribution MILDA en routine et SP3
 - Tuberculose : faible performance des indicateurs TBMR et TPT, tension sur les médicaments de première ligne
 - RSS: Faible taux d'utilisation de m-supply, finalisation du modèle de transport intégré des échantillons
 - C19RM : Suivi rapproché des acquisitions avant la date de fin de la subvention
- **Du 16 au 17 avril 2025**, 7ème Édition du colloque scientifique sur le thème « Approche communautaire pour l'élimination du paludisme : quelles avancées » Cette septième édition avait pour objectif de présenter les résultats de recherche sur le paludisme et informer la population sur les avancées de la lutte.

Après la présentation du fichier des informations, Mme TRAORE Carine a porté à l'attention de tous qu'une réunion de coordination de la DGS avec les DRSHP prenant en compte les thématiques de VIH/sida, Tuberculose, Paludisme, Santé adolescents et jeunes, Santé mère et enfants, Vaccination et Gestion des médicaments se tiendra du 24 au 26 avril 2025) à Bouaké.

Dans le cadre des activités de PEAHS, le secrétaire permanent a informé le bureau de ce qu'une doléance est faite pour autoriser le comité à tenir sa prochaine réunion au sein du CCM Côte d'Ivoire avec une prise en charge en pause-café. Les membres du bureau se sont rassurés de ce

qu'un budget était disponible à cet effet et si le plan d'action du responsable éthique pouvait leur être partagé. En réponse, le SP a indiqué qu'un budget pour les activités éthiques était disponible à hauteur de deux mille cinq cent dollars mais, à sa connaissance, aucun plan d'action n'avait été établi par le responsable éthique.

Les membres du bureau ont recommandé que le responsable éthique établisse un plan d'action budgétisé qui sera soumis aux membres du BE.

Recommandation

- Instruire le responsable éthique d'établir un plan budgétisé de ses activités.

3- Présentation de la proposition du chronogramme du processus de renouvellement des membres de l'AG pour le prochain cycle.

Conformément à ses documents cadres et aux recommandations du FM, les membres de l'Assemblée Générale (AG) du CCM-CI sont renouvelés à la fin de chaque mandat (3 ans renouvelable une fois).

Dans ce cadre, le secrétariat permanent a proposé un chronogramme de renouvellement aux membres du bureau exécutif.

Le chronogramme du processus de renouvellement proposé aux membres de bureau, après échanges, a été validé.

Le bureau a fait quelques recommandations pour éviter tout retard dans le processus : Il s'agit de :

- Communiquer par tous les canaux, les informations sur les critères d'éligibilité (Site Internet, Facebook, LinkedIn, email etc.) pour permettre à tous les membres d'être au même niveau d'information;
- Démarrer le processus de désignation du secteur public à partir de novembre 2025 ;
- Proposer un powerpoint au BE, contenant toutes les informations à diffuser pour le bon déroulement du processus

Le bureau a demandé de préciser que le membre qui sera élu ou désigné sera entériné par un arrêté.

4- Autres points d'attention

- Processus de sélection du chargé de suivi stratégique et du consultant des OSC

Le secrétaire permanent a fait un rappel du contexte du recrutement d'un chargé de suivi stratégique et d'un consultant des OSC. A cet effet, un comité de sélection validé par le bureau exécutif a été mis en place. Le comité à son tour a mis en place un présidium et a procédé à l'ouverture des plis. La suite du processus est cours.

- Document cadre de collaboration NPSP/MSHP-CMU

Le processus de rédaction du document cadre de collaboration a été finalisé ; la NPSP a signé le document mais en l'absence du Directeur de Cabinet du MSHP-CMU, ledit document est aux mains de l'UCP/FM qui le fera signer à son arrivée.

- Cofinancement pour la GC7

Le secrétaire permanent a présenté les tableaux synthèse ci-dessous pour faire le point de l'engagement de l'Etat concernant le cofinancement pour le NFM3 et la GC7 pour chaque PR public.

44 413 378 593 FCFA		
Cofinancement	NFM3	GC7/ 2024
Montant prévu	33 094 869 507	16 853 203 996
Montant reçu	33 614 324 700	0
Montant engagé	33 614 324 700	0
Ecart	519 455 193	0
Taux d'exécution	100%	

9 723 940 022 FCFA.				
Cofinancement	NFM3	GC7/2024		
Montant prévu	2 227 406 947	3 241 313 122		
Montant reçu	2 227 406 947	852 905 454		
Montant engagé	2 227 376 314	852 905 454		
Ecart	30 633	2 388 407 668		
Taux d'exécution	99.99%	26,31%		

PNLS = COFINA	ANCEMENT GC7 POU 34 584 821 471 FCA	JR LES 03 ANS =
Cofinancement	NFM3	GC7/2024
Montant prévu	10 823 776 958	11 528 273 825
Montant reçu	10 779 408 589	0
Montant engagé	10 779 408 589	0
Ecart ,	44 368 369	0
Taux d'exécution	99,6 %	0

	EMENT GC7 POUR LES 03 ANS = 70 413 082 F CFA
Cofinancement	GC7 /2024
Montant prévu	5 286 503 502
Montant reçu	0
Montant engagé	0
Ecart	0
Taux d'exécution	0

A l'instar du PNLT qui a reçu la somme de 852 905 454 FCFA sur un montant de 3 241 313 122 FCFA attendu à la première année 2024, les autres PRs sont dans l'attente.

- Point des activités communautaires sur le terrain

La présentation du vice-président GUEI Filbert a porté sur la situation des communautaires suite à la suspension de l'aide du Gouvernement Américain et fait noter :

Au niveau des bénéficiaires, certains services offerts (paiement des ordonnances des indigents, etc.) ont été arrêtés, les conditions de vie sont détériorées, une influence négative de la situation sur la santé mentale des bénéficiaires de soins suite à cette suspension.

Au niveau des ONGs, arrêt de la mise en œuvre de certains projets (Risk Zéro, CLM, PROJET N'ZASSA), perte d'emploi des staffs techniques de certaines ONG, perte d'emploie de certains ASC, fermeture partielle des locaux de certaines ONG, arrêt ou ralentissement des activités de soins et soutien aux bénéficiaires.

Pour pallier à ces difficultés, une réorganisation et des initiatives ont étés prises entre autres i) l'organisation de permanences sur les sites pour le maintien des patients dans les soins, ii) la poursuite du continuum des soins et soutien sur les sites à travers un système de rotation des acteurs communautaires volontaires (VAD, appels téléphoniques, etc.), et iii) la collecte de données sur l'impact de la suspension de l'aide extérieur du gouvernement américain pour des actions de plaidoyer.

Au regard de ce qui précède, il faut noter que la réduction ou l'irrégularité des financements extérieurs limite la mise en œuvre des programmes de soutien et d'accompagnement des PVVIH ainsi que l'impact des programmes dans le temps et géographiquement ; d'où une inquiétude de la pérennisation des acquis.

Il a été recommandé:

· Au niveau de l'Etat

- De réévaluer les dépenses et réduire les coûts non essentiels pour maximiser l'efficacité des fonds disponibles
- D'augmenter et rendre plus accessible les fonds domestiques de l'Etat à la Société Civile pour la lutte contre le VIH
- D'ouvrir et développer un dialogue État/Société Civile/Secteur privé pour l'accompagnement des activités de lutte contre VIH/sida et les maladies associées

• Au niveau des Partenaires Techniques et Financiers

- De subventionner directement les Réseaux de lutte contre le VIH/sida et les maladies associées
- D'accompagner les OSC dans les initiatives d'insertion des PVVIH dans les AGR existants (AVEC, etc.)

En conclusion, il faut noter que la société civile joue le rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics et à ce titre est le complément naturel de l'Etat dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH/sida et que l'atteinte des objectifs 95-95-95, nécessite un engagement communautaire.

Ainsi, la contribution de l'Etat et des partenaires aux actions des acteurs communautaires favorisera la pérennisation des acquis de la réponse nationale au VIH/Sida jusqu'à l'atteinte de notre objectif commun de mettre fin au sida.

- Point suspension du financement Américain

Madame TRAORE Carine a aussi fait noter que la suspension du financement a été prolongée de 30 jours ; et les recrutements ont aussi été suspendus jusqu'en 2026. La suspension du financement Américain impactera leur contribution au FM.